

RÉGLEMENTATION

L'étiquette énergie pour l'équipement de la maison

BON À SAVOIR

Les mesures des consommations des produits figurant sur l'étiquette énergie sont réalisées en laboratoire sous des conditions type (normalisées).

De façon générale, la consommation réelle d'énergie dépend des conditions d'utilisation du produit.

L'étiquette énergie réglementaire (donc obligatoire) permet aux consommateurs de comparer les produits de différentes catégories en indiquant leur niveau d'impact en matière de consommation d'énergie ou d'eau, de pollution sonore... Pour une meilleure lisibilité, **certaines étiquettes pour l'équipement de la maison sont en cours de révision.** Décryptage.

SOMMAIRE

Pourquoi une nouvelle étiquette ?	p. 2
Les équipements bénéficiant de l'étiquette énergie	p. 3
Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés	p. 3
Les caves à vin	p. 4
Les lave-vaisselle	p. 5
Les lave-linge	p. 6
Les sèche-linge	p. 7
Les fours électriques ou à gaz	p. 8
Les hottes de cuisine	p. 8
Les ampoules, LED et luminaires	p. 9
Les téléviseurs et écrans	p. 10

POUR ALLER PLUS LOIN

Le site www.guidetopten.fr propose au consommateur une sélection de produits (électro-ménager, téléviseurs, matériel informatique, lampes, voitures) plus respectueux de l'environnement. On peut y comparer leur efficacité énergétique et leurs performances environnementales.

 [guidetopten.fr](http://www.guidetopten.fr)

Pourquoi une nouvelle étiquette ?

L'étiquette énergie européenne nous aide à repérer les produits les plus économes. Sauf qu'avec les évolutions technologiques et réglementaires, de nouvelles classes A+, A++ et A+++ ont été créées au fil des ans et tous les appareils sont désormais bien classés.

Pour faciliter le choix des consommateurs, l'Union européenne a rééchélonné la classification de 5 catégories de produits :

- ▶ Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils de stockage de vin,
- ▶ Les lave-vaisselle,
- ▶ Les lave-linge et lave-linge séchants,
- ▶ Les téléviseurs et écrans,
- ▶ Les ampoules et LED.

La nouvelle étiquette sera affichée en magasin à partir du 1^{er} mars 2021, mais vous pouvez déjà rencontrer les deux modèles dans les cartons de vos achats. Le produit se trouve alors classé différemment sur chacune, mais sa performance réelle est la même. Sur la plus récente sera désormais apposé un QR code, permettant d'accéder à une base de données électronique de tous les produits (disponible courant 2021).

Les classes A+, A++ et A+++ disparaissent au profit d'une échelle de A à G plus lisible. L'actuelle classe A+++ correspondra probablement aux classes B ou C de la nouvelle étiquette énergie, selon les catégories de produits. En effet, aucun appareil actuellement en vente ne sera classé A sur cette nouvelle échelle, afin de stimuler les progrès technologiques et pouvoir classer sur cette même étiquette les futurs produits qui seront encore plus économes que ceux d'aujourd'hui. D'autant plus que cette nouvelle classification s'accompagne d'exigences accrues en matière d'écoconception, notamment concernant la réparabilité ou la recyclabilité des appareils.

POUR ALLER PLUS LOIN
<https://fr.label2020.eu/>



BON À SAVOIR

Les machines à café ne sont pas dotées de l'étiquette énergie

mais sont soumises à des mesures d'économies d'énergie :

- leur consommation d'électricité en mode « veille » ne doit pas dépasser 0,5 ou 1 W selon la machine (affichage ou non...),
- depuis le 1^{er} janvier 2015, elles doivent être pourvues de systèmes automatiques qui limitent la durée de maintien au chaud ou désactivent l'élément chauffant une fois la boisson obtenue.

CLASSEMENT DES APPAREILS CONCERNÉS PAR LA NOUVELLE ÉTIQUETTE, DU MEILLEUR AU MOINS BON

	Jusqu'au 1 ^{er} mars 2021			À partir du 1 ^{er} mars 2021	
	Classement réel des appareils sur le marché		Classes disponibles sur l'étiquette énergie*	Classement estimé des appareils déjà sur le marché	Classes disponibles sur l'étiquette énergie
	Le mieux classé	Le moins bien classé			
Réfrigérateur, congélateur, appareil combiné	A+++	A+	A+++ à D	B à G	A à G
Cave à vin	A++	D	A+++ à G	B à G	
Lave-vaisselle	A+++	A+	A+++ à D	B à G	
Lave-linge "classique"	A+++	A+	A+++ à D	B à G	
Lave-linge séchant	A+++	A+	A+++ à D	C à G	
Téléviseur et écran	A++	C	A++ à E	C à G	
Ampoule et LED	Jusqu'au 1 ^{er} septembre 2021			À partir du 1 ^{er} septembre 2021	
	A++	B (A pour les LED)	A++ à E	C à G	A à G

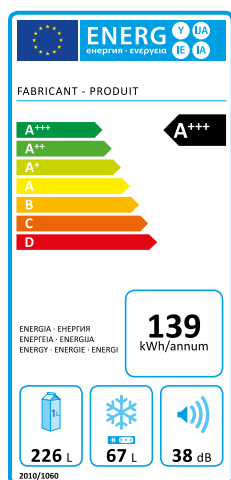
CLASSEMENT DES APPAREILS DONT L'ÉTIQUETTE NE CHANGE PAS, DU MEILLEUR AU MOINS BON

	Classement réel des appareils sur le marché		Classes disponibles sur l'étiquette énergie*
	Le mieux classé	Le moins bien classé	
Sèche-linge	A+++	B	A+++ à D
Four	A+++	A	A+++ à D
Hotte	A++	D	A+++ à E

* L'échelle de l'étiquette énergie actuelle présente une amplitude de performances plus large que celle des équipements réellement vendus en magasin.

Les équipements bénéficiant d'une étiquette énergie

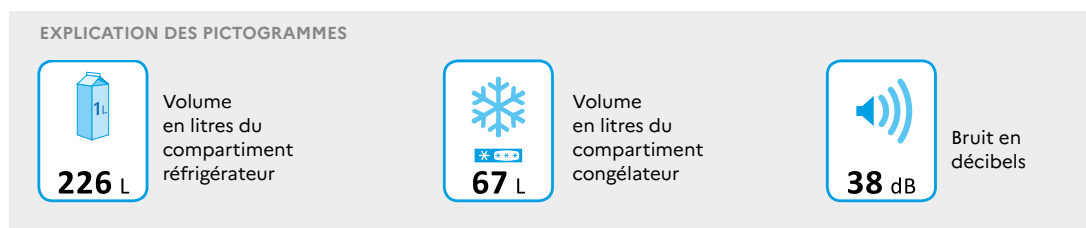
Exemple d'étiquette énergie d'un réfrigérateur-congélateur 2 portes



Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés

Les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés, les plus efficaces sont étiquetés A+++. Ils consomment en moyenne **70% d'électricité en moins** que les appareils classés A+ dotés des mêmes options.

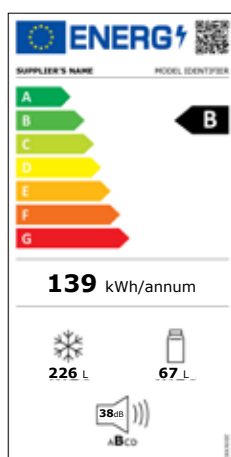
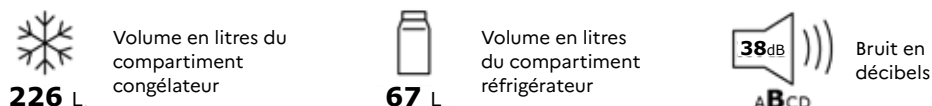
Depuis juillet 2012, les fabricants ne peuvent livrer que des appareils de froid (réfrigérateurs, congélateurs) de classe A+, A++ et A+++.
La classe A+ désigne aujourd'hui les appareils neufs les moins performants.



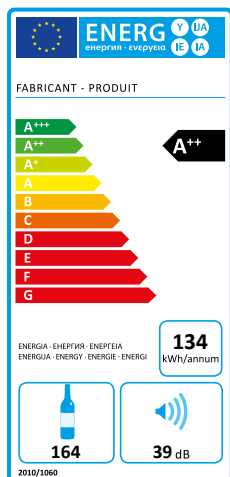
NOUVELLE ÉTIQUETTE À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

À partir du 1^{er} mars 2021, la nouvelle étiquette classera les produits sur une échelle de A à G plus exigeante. L'appareil le plus performant actuellement sur le marché sera probablement classé B. Cependant, de nouveaux produits mis en vente à partir de mars 2021 pourraient être classés A.

EXPLICATION DES NOUVEAUX PICTOGRAMMES





Exemple d'étiquette énergie d'une cave à vin



Les caves à vin

La technologie de froid des caves à vin est fortement consommatrice d'énergie. On trouve actuellement sur le marché des caves à vin **de classes A++ à D**.

EXPLICATION DES PICTOGRAMMES

 164	Capacité en nombre de bouteilles de 75 cl pouvant être placées dans l'appareil (conformément aux instructions d'emploi).	 39 dB	Bruit en décibels
---	--	---	-------------------



NOUVELLE ÉTIQUETTE À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

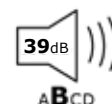
À partir du 1^{er} mars 2021, la nouvelle étiquette classera les produits sur une échelle de A à G plus exigeante. Aucun appareil actuel ne pourra être classé A : le produit le plus performant sera probablement classé B.

EXPLICATION DES NOUVEAUX PICTOGRAMMES

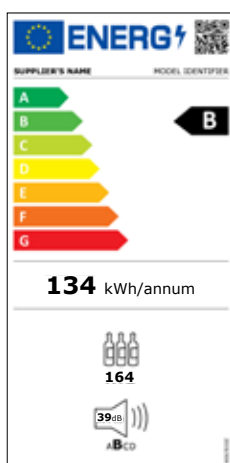


164

Nombre de bouteilles de vin standard (75 cl) pouvant être stockées



Bruit en décibels



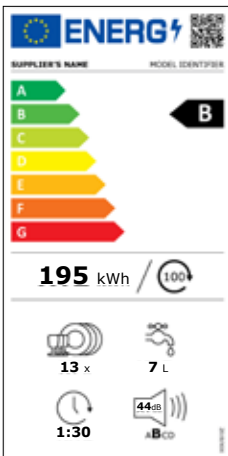
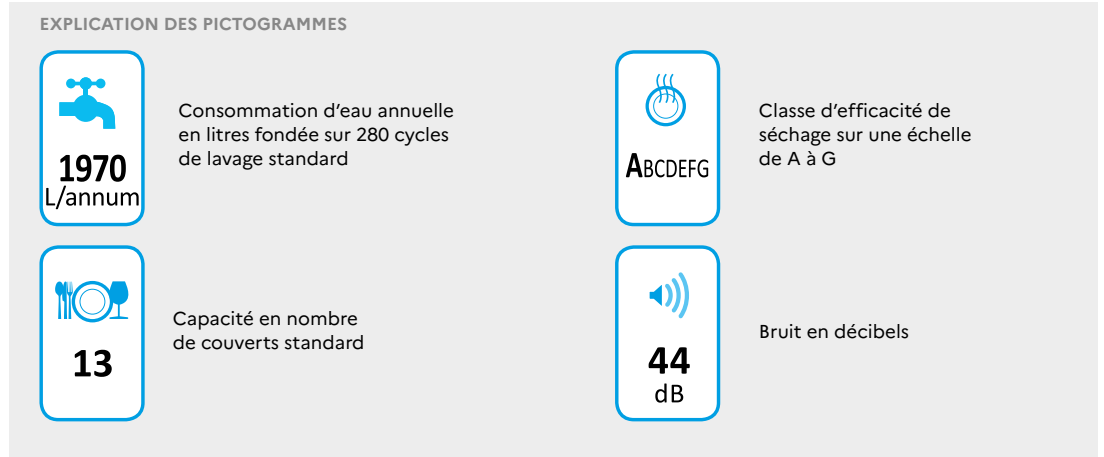
Exemple d'étiquette énergie d'un lave-vaisselle



Les lave-vaisselle

Les lave-vaisselle les plus efficaces sont étiquetés A⁺⁺⁺. Ils consomment en moyenne 40% de moins que les appareils classés A⁺, qui sont actuellement les moins performants du marché.

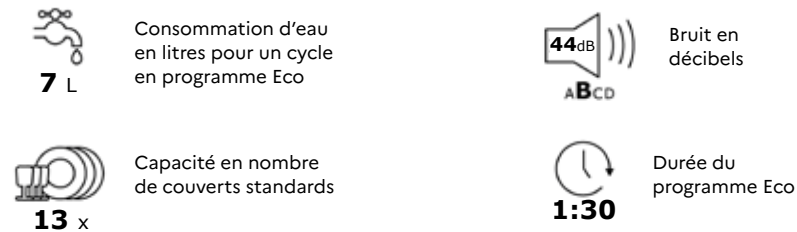
La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur 280 cycles de lavage standard avec alimentation en eau froide, y compris consommation en mode veille.



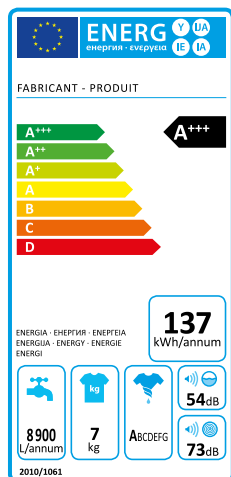
NOUVELLE ÉTIQUETTE À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

À partir du 1^{er} mars 2021, la nouvelle étiquette classera les produits sur une échelle de A à G plus exigeante. L'appareil le plus performant actuellement sur le marché sera probablement classé B. Cependant, de nouveaux produits mis en vente à partir de mars 2021 pourraient être classés A. De plus, le calcul de la consommation en eau et en électricité sera basé sur 100 cycles de lavage avec le programme Eco.

EXPLICATION DES NOUVEAUX PICTOGRAMMES



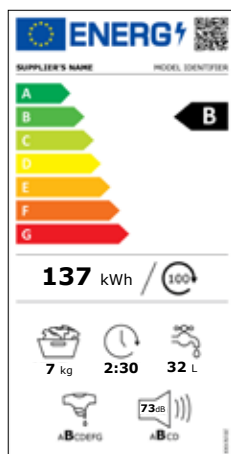
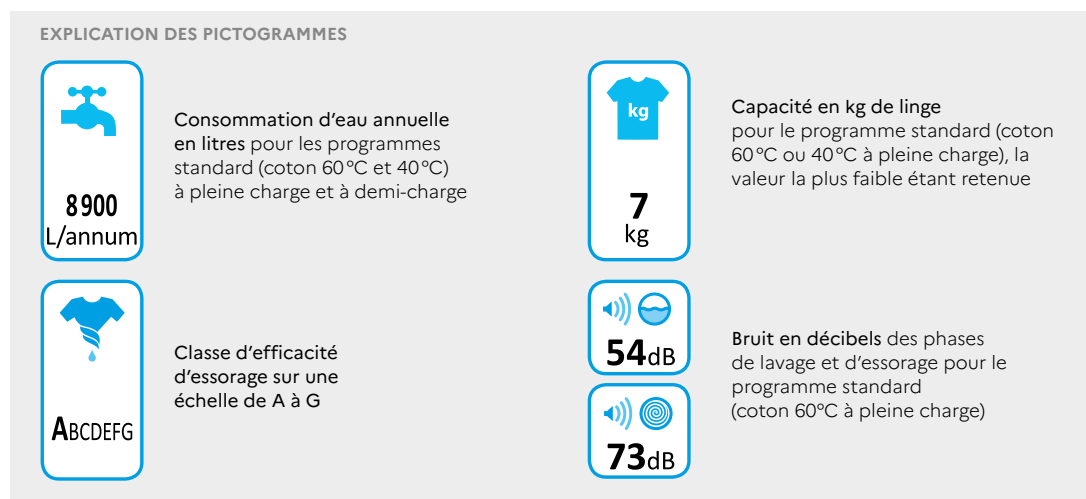
Exemple d'étiquette énergie d'un lave-linge



Les lave-linge

Les lave-linge les plus efficaces sont étiquetés **A+++**. Actuellement la classe **A+** désigne les appareils les moins performants du marché.

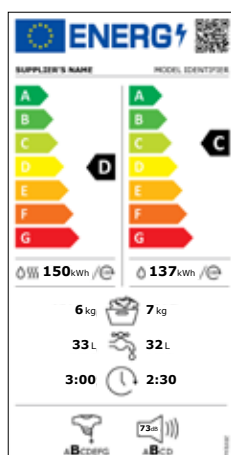
La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur 220 cycles de lavage pour les programmes standards (coton à 60 °C et à 40 °C à pleine charge et à demi-charge), y compris la consommation en mode veille et la consommation des modes à faible puissance.



NOUVELLE ÉTIQUETTE POUR LES LAVE-LINGE « CLASSIQUES »

À partir du 1^{er} mars 2021, la nouvelle étiquette classera les produits sur une échelle de A à G plus exigeante. L'appareil le plus performant actuellement sur le marché sera probablement classé B. Cependant, de nouveaux produits mis en vente à partir de mars 2021 pourraient être classés A. De plus, le calcul de la consommation en électricité sera basé sur 100 cycles de lavage.

EXPLICATION DES NOUVEAUX PICTOGRAMMES



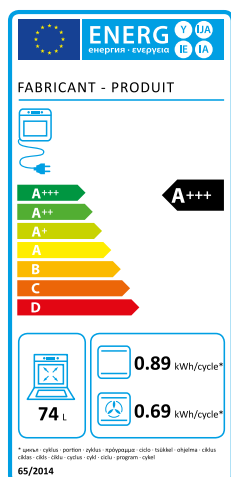
NOUVELLE ÉTIQUETTE POUR LES LAVE-LINGE SÉCHANTS

À partir du 1^{er} mars 2021, les lave-linge séchants seront classés sur la nouvelle échelle de A à G mais auront une étiquette à double entrée. Comme ces appareils sont souvent utilisés pour la fonction de lavage uniquement, elle sera divisée en deux parties : l'échelle de gauche pour la consommation d'un cycle lavage + séchage, et celle de droite pour la consommation d'un cycle de lavage seul.

EXPLICATION DES NOUVEAUX PICTOGRAMMES



Exemple d'étiquette énergie d'un four électrique









Les fours électriques ou à gaz

Les fours les plus performants sont étiquetés A+++.

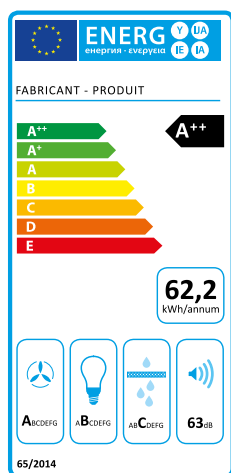
Certains fours, dont les fours portables de moins de 18 kg, les fours vapeur ou à accumulation de chaleur et ceux disposant d'une fonction micro-ondes, ne sont pas dotés de l'étiquette énergie.

EXPLICATION DES PICTOGRAMMES

	Four électrique 		Four à gaz
	Capacité utilisable en litres		0.89 kWh/cycle
74 L			0.69 kWh/cycle

- Consommation d'énergie (four conventionnel) en kWh par cycle de fonctionnement
- Consommation d'énergie (four à chaleur tournante) en kWh par cycle de fonctionnement

Exemple d'étiquette énergie d'une hotte de cuisine







Les hottes de cuisine

Les hottes les plus performantes sont étiquetées A++.

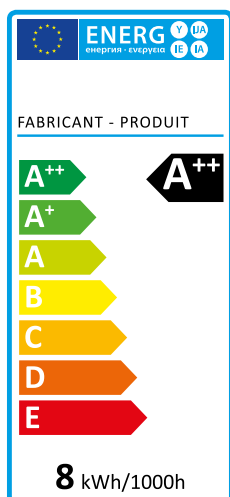
La consommation annuelle moyenne d'énergie en kWh est calculée pour un fonctionnement quotidien de la hotte d'1 heure et de l'éclairage pendant 2 heures (utilisation moyenne par ménage).

EXPLICATION DES PICTOGRAMMES

	Classe d'efficacité d'évacuation des flux de vapeur		Classe d'efficacité de l'éclairage de la surface de cuisson
A-BCDEFG		A-BCDEFG	
	Classe d'efficacité de filtration des graisses		Bruit en décibels
A-BCDEFG		63dB	Ce critère est particulièrement important dans le cas d'une installation dans une cuisine ouverte



Exemple d'étiquette énergie d'une lampe



Les ampoules, LED et luminaires

Les lampes

Les lampes les plus efficaces sont classées A++. La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur 1000 h d'utilisation d'une lampe dans le résidentiel.

Les classes énergétiques pour les différents types de lampes sont :

- ▶ **A et B pour les lampes fluocompactes** (C pour celles de très petite puissance),
- ▶ **A++ à A pour les LED.**

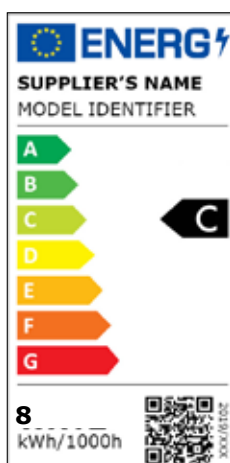
Hors étiquette énergie, les indications obligatoires sur l'emballage d'une lampe sont :

- ▶ son flux lumineux,
- ▶ sa température de couleur,
- ▶ son temps d'allumage (temps pour obtenir 60% du flux lumineux indiqué sur l'emballage),
- ▶ le nombre de cycles d'allumage/extinction,
- ▶ sa capacité à être utilisée avec un variateur et à l'extérieur,
- ▶ ses dimensions en mm, culot compris,
- ▶ la quantité de mercure contenue dans l'ampoule (pour les lampes fluocompactes).

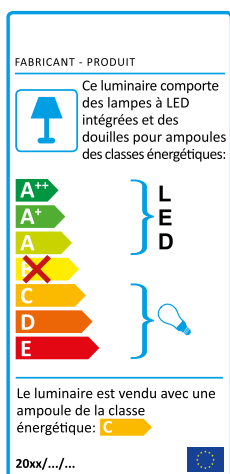


NOUVELLE ÉTIQUETTE À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

À partir du 1^{er} septembre 2021, la nouvelle étiquette sera obligatoire pour les lampes. Cependant, l'ancienne étiquette pourra encore être présente sur les cartons des ampoules mises en vente avant cette date. La classe C désignera probablement les lampes les plus performantes sur une échelle de A à G. Les informations obligatoires hors étiquette ne changent pas.



Exemple d'étiquette énergie d'un luminaire



Les luminaires

Les luminaires sont classés en fonction de la classe des lampes qu'ils peuvent accepter ou dont ils sont équipés.

Il existe de nombreuses variantes à cette étiquette énergie, selon que les luminaires sont équipés de lampes remplaçables ou pas par l'utilisateur, qu'ils sont équipés ou pas d'une lampe à l'achat...

EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



Pictogramme indiquant les classes de lampes remplaçables par l'utilisateur

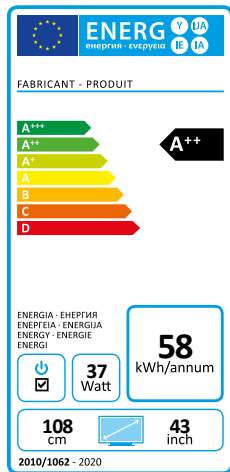


Croix barrant les classes de lampes avec lesquelles le luminaire n'est pas compatible

LED

Mention signalant les luminaires contenant des modules à LED non remplaçables par l'utilisateur

Exemple d'étiquette énergie d'un téléviseur



Les téléviseurs et écrans

Actuellement, seuls les téléviseurs affichent une étiquette énergie. Aujourd'hui, les plus efficaces sur le marché sont classés A++ tandis que les moins performants sont étiquetés C.

La classe énergétique d'un téléviseur permet de comparer des appareils ayant un écran de même taille et ne traduit pas sa consommation réelle d'électricité : un appareil de grande taille très bien classé peut au final consommer plus qu'un appareil moins bien classé, mais plus petit.

La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur une utilisation de 4 heures par jour, 365 jours par an, en mode marche uniquement.

L'étiquette indique également la puissance électrique en mode marche en watts.

EXPLICATION DES PICTOGRAMMES



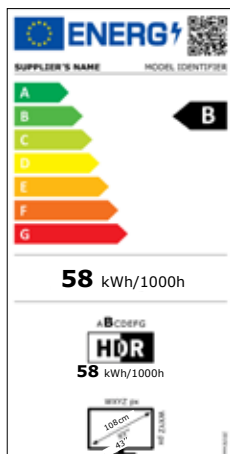
Existence d'un interrupteur permettant de passer en mode « arrêt » (puissance de moins de 0,01 W)

108
cm



43
inch

Longueur de la diagonale d'écran visible en centimètres et en pouces



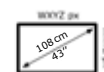
NOUVELLE ÉTIQUETTE À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2021

À partir du 1^{er} mars 2021, les téléviseurs afficheront une nouvelle étiquette qui classera les produits sur une échelle de A à G plus exigeante. Les écrans afficheront également une étiquette énergie. Les téléviseurs actuels seront au mieux en classe C sur la nouvelle échelle. Le calcul de la consommation en électricité sera basé sur 1 000 heures de fonctionnement en mode SDR.

EXPLICATION DES NOUVEAUX PICTOGRAMMES



Consommation d'énergie en mode HDR pour 1 000 heures de fonctionnement



Diagonale de l'écran (en cm et pouces) et résolutions horizontale et verticale

L'ADEME à vos côtés

À l'ADEME nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources.

Nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

agirpoulatransition.ademe.fr